



# Bulletin Municipal

LORQUIN



## Notre patrimoine



## SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Le compte rendu du Conseil Municipal
- Le carnet familial
- Les annonces – Les informations
- La vie scolaire et périscolaire
- La vie du village
- La vie associative
- La vie religieuse
- Le tulipier du petit perron
- La vie pratique
- Les bons gestes à adopter
- Le calendrier des fêtes et des manifestations
- L'invitation des 13 et 14 juillet**

## MAIRIE

Lundi  
8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00  
Mardi, Jeudi  
8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00  
Mercredi, Vendredi  
8h30 – 12h00 / --

Tél. : 03.87.24.80.08

Mail : [mairie-de-lorquin@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-lorquin@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-lorquin.com](http://www.mairie-lorquin.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/Mairielorquin/>

# Le mot du Maire

Chère Lorquinoise, cher Lorquinois,

**Les directives préfectorales relatives au port du masque évoluent en permanence depuis mars 2020** en fonction, bien évidemment, de la situation sanitaire dans notre département et dans notre pays. **Je souligne, à cet égard, que nous sommes, comme la grande majorité de nos concitoyens, plutôt disciplinés et conscients de nos responsabilités individuelles et collectives.**

Dans le dernier bulletin de décembre 2020, j'évoquais surtout le rôle essentiel et le dévouement dont ont fait preuve : le tout nouveau conseil municipal, l'ensemble de nos personnels soignants et enseignants, nos artisans et commerçants, nos employés communaux et tous nos concitoyens pour vaincre la pandémie. Les mots-clés caractérisant cette période étaient bien « **rigueur et solidarité** ».

A présent, on nous dit que nous pouvons « **tomber le masque** », selon la situation du moment, selon le lieu ... On nous explique aussi qu'il vaut mieux être vacciné (plutôt deux fois qu'une) et qu'il est souhaitable de respecter les gestes barrières dans les endroits confinés.

***A chacun de nous de s'octroyer le droit de ne plus porter ce masque protecteur, qui évite pourtant très largement la contamination du Covid.***

Mais l'expression « tomber... le masque » est légèrement déformée par rapport à son usage habituel. En général elle est plutôt péjorative : on tombe le masque quand on découvre son vrai visage, quand on arrête de feindre : on ne cache plus ses mauvais sentiments ou ses mauvaises intentions. On peut aussi tomber la veste quand il fait chaud, on peut se passer des convenances. Mais ce verbe a bien d'autres sens encore ! Le mot peut annoncer une nouvelle qu'on déplore comme une nouvelle dont on se réjouit. En tout cas, il porte toujours l'idée qu'on abandonne quelque chose, qu'on cède la place, qu'on démissionne. L'image correspond au fait de se laisser aller, et de se laisser maîtriser par une force supérieure qu'on ne contrôle pas. **Le mot évoque donc souvent un passage à un état pas vraiment désiré.**

***Alors, tombons le masque pour l'été, mais de manière réfléchie et responsable quel que soit notre âge !***

**Dans un tout autre domaine, s'agissant des réalisations, des travaux.**

Vous avez pu constater que notre équipe municipale s'efforce, sans relâche et avec réussite, d'entretenir et d'embellir notre village pour le rendre agréable à tous : habitants et visiteurs. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, elle s'est enrichie d'un troisième ouvrier communal, comme je le souhaitais depuis deux années déjà (cérémonie des vœux 2019). Christophe est un fonctionnaire territorial très qualifié dans toutes les spécialités du domaine affecté par mutation et qui succède à Maxime, parti en retraite. Avec Roger et Benjamin, cette équipe sera capable de réaliser de manière autonome certains travaux généralement du ressort d'entreprises spécialisées. Je leur fait entière confiance, ainsi qu'aux autres employés de la commune qui ont, chacun dans sa fonction tout au long de l'année avec professionnalisme et dans la discrétion, contribué « **à contrôler cette crise insidieuse et ravageuse** ».

**Quelques informations encourageantes :**

**Bonne nouvelle au lotissement !** Depuis cette année, nous avons quelques réservations qui restent cependant à finaliser. En effet, la commune doit faire réaliser au préalable une étude de sol argileux par un bureau d'études pour concrétiser les ventes.

**Les écoles** – Au cours du dernier conseil d'écoles du 29 juin 2021, la directrice a annoncé des effectifs en augmentation au Groupe Scolaire Jules Crevaux pour la rentrée 2021-2022.

**Périscolaire** – La commune a décidé de dynamiser encore davantage son périscolaire en mettant en place à la rentrée de septembre, les « mercredis récréatifs », l'initiation à la danse les jeudis soirs et d'autres activités intéressantes pour le développement intellectuel des enfants.



**Les incivilités sont en augmentation dans notre village, je le constate presque quotidiennement. Il y a une évolution très forte des mentalités et des comportements, mais pas dans le sens d'une amélioration.** Elles sont généralement perpétrées de façon démonstrative, dans un esprit malfaisant et perturbateur - ou alors avec indifférence ou insouciance aux effets qu'elles peuvent avoir sur les personnes. Les services techniques de la commune, ont de plus en plus souvent à traiter des incivilités comme les dégradations volontaires, l'abandon de déchets et le vandalisme. C'est une perte de temps et un coût non négligeable pour la collectivité. Les divagations de grands chiens potentiellement dangereux dans les lotissements et les brûlages incontrôlés et parfois nocturnes de végétaux sont courants et exaspèrent la population tout entière.

***Les incivilités procèdent incontestablement d'un manque de savoir-vivre et d'éducation.***



**Demain, les congés d'été.** Les prévisions de Météo France augurent d'un été très contrasté avec des périodes plus chaudes et plus sèches que la normale. Pensez aux accidents bien connus et surtout aux causes pour les éviter. Les personnes âgées et les enfants méritent toute notre attention. **Restons attentifs aux autres.**

***Les dernières pages de ce bulletin, comme l'an passé, vous encouragent à la prudence et tout particulièrement en cette période d'incertitude climatique.***

***Bonne lecture de ce bulletin et prenez soin de vous.***

***Jean Pierre JULLY - Maire***

# Le compte rendu du Conseil Municipal

## Les délibérations du conseil municipal

### La séance du 04 janvier 2021 :

#### Cimetière – Révision des tarifs de concessions

Le Maire informe le conseil municipal les concessions en terre n'ont pas été révisées depuis 2009, et les concessions pour le colombarium depuis 1999. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de valider les tarifs proposés ci-dessous :

<i>Concession en terre</i>				<i>Concession colombarium</i>			
		Délibération 30/03/2009	Propositions			Délibération 30/08/1999	Propositions
15 ans	Simple	87 €	110 €	15 ans	1 urne	228.67 €	230.00 €
	Double	174 €	210 €		2 urnes	457.35 €	460.00 €
30 ans	Simple	174 €	210 €		3 urnes	686.02 €	690.00 €
	Double	348 €	410 €	30 ans	1 urne	381.12 €	390.00 €
			2 urnes		762.25 €	770.00 €	
			3 urnes		1 143.37 €	1 150.00 €	

#### Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE)

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) est une association à la disposition des collectivités qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement dans le but de promouvoir la qualité des réalisations et valoriser le cadre de vie.

Il fournit aux personnes qui désirent construire ou rénover un bâtiment ou aménager une parcelle, les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers du site concerné et à assurer la qualité architecturale et environnementale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Il informe, sensibilise à la qualité architecturale et à l'esprit de participation.

Il intervient dans la sensibilisation des jeunes générations à la qualité de notre paysage, de notre territoire, à la connaissance de notre patrimoine.

Il a été décidé par délibération du conseil d'administration du CAUE en date du 7 juin 2018, approuvée par l'assemblée générale du 29 juin 2018, que toute collectivité déjà **adhérente à MATEC et souhaitant adhérer au CAUE bénéficierait d'une adhésion gratuite au CAUE.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au CAUE de la Moselle

#### Travaux – Eclairage public

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de réaliser les travaux complémentaires de réhabilitation de 10 lampes (Ruelle de la Gasse, devant le salon de coiffure RAOUL, devant la maison PERNOT) pour un montant de 4 395,-€ H.T, et de solliciter une subvention au titre des

Certificats d'Economie d'Energie (CEE) et au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

### La séance du 1<sup>er</sup> février 2021

#### Présentation du tracé de la piste cyclable Lorquin / Hattigny par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud

M. KLEIN Roland, Président de la CCSMS prend la parole et rappelle l'intérêt de ce projet dans le contexte économique local. Une connexion cyclable est une attente forte des vacanciers pour visiter et consommer dans la région et cette demande a été clairement exprimée par la direction de Center Parcs. Ce projet fait partie de notre soutien au développement économique après la sortie du COVID, pour conserver l'attractivité de notre territoire.

M. HOPFNER Hyacinthe, Directeur Général Adjoint de la CCSMS présente deux projets de tracé de la future piste depuis la piste cyclable existante jusqu'à l'entrée de Hattigny. Ils ont été étudiés par Moselle Agence Technique (MATEC – Département de la Moselle)

- Le 1<sup>er</sup> tracé évite la route départementale n°42, en passant par derrière les habitations Rue Général de Gaulle à proximité des terrains de sports jusqu'au bout de la rue des Lilas.
- Le second, est la traversée urbaine de Lorquin empruntant la route départementale n°42, de l'intersection du parking de la Gare par la rue Général de Gaulle et la rue Général Leclerc jusqu'au Restaurant « Du Bout des Canards » - pour remonter ensuite par la rue des Vosges vers la rue des Lilas. Ce tracé nécessite un aménagement particulier afin de faire ralentir les véhicules. Cet aménagement serait pris en charge par la CCSMS.

Au bout de la rue des Lilas, le tracé empruntera le chemin communal pour se prolonger à la lisière de la forêt privative, jusqu'au carrefour de la Basse de Fraquelfing.

M. HOPFNER Hyacinthe informe que le tracé retenu par le conseil municipal **sera présenté aux services de l'Unité Territoriale Technique (UTT) afin de leur faire part des aménagements de sécurité et de valider les différentes variantes.**

Le Maire rappelle l'intérêt de la commune pour le tracé urbain, étant donné que la commune avait pour projet depuis quelques années de faire des aménagements de sécurité afin de faire ralentir les véhicules.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (13 voix pour et 2 voix contre) décide de choisir le tracé urbain, **sous réserve de l'avis de l'UTT.**

#### Affaires scolaires

##### Projet de fusion de l'école élémentaire et de l'école maternelle

Le conseil municipal, à l'unanimité, ne voit pas d'objection au projet de fusion soit une seule directrice qui sera désignée par l'Inspection Académique pour assurer la direction du Groupe scolaire Jules Crevaux (école élémentaire et école maternelle) à la rentrée de septembre 2021.

##### Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de reconduire la semaine scolaire à 4 jours, à compter de la rentrée de septembre 2021.

#### Divers

##### Plan de déneigement

M. BERTHOME Jean-Pierre, Adjoint a réalisé avec les agents communaux un plan de déneigement détaillé, il traite en priorité les écoles, ainsi que les grands axes ; selon les jours d'intempéries. Les rues secondaires sont traitées par la suite.

#### Circulation « Chemin de la Sablière »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les priorités d'intervention mentionnées ci-dessous afin d'assurer la sécurité des usagers, Chemin de la Sablière :

1. La vitesse de tous les véhicules circulant sur la Voie Communale (chemin de la Sablière) sur le ban communal de LORQUIN est limitée à 20 km/heure.
2. La circulation des véhicules dont le poids total en charge excède 10 tonnes sera interdite sur cette même voie.
3. La Voie Communale du Chemin de la Sablière ne sera plus traitée en hiver et les conducteurs qui l'emprunteront, malgré les mauvaises conditions de circulation et la signalisation en place, le feront donc, en connaissance de cause, à leurs risques et périls et la responsabilité de la commune ne saurait être engagée.

#### La séance du 29 mars 2021 :

#### Finances - Comptes administratifs 2020 et Budgets primitifs 2021

Le conseil municipal s'est prononcé sur les finances de la commune. Il a approuvé les comptes administratifs 2020 et voté les budgets primitifs 2021 comme suit :

#### COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

	Budgets annexes			Commune
	Lotissement	Photovoltaïque	Périscolaire	
<u>Fonctionnement</u>				
Dépenses	578 527.00	8 076.62	92 520.12	617 159.87
Recettes	578 527.00	7 403.57	80 811.94	842 898.76
Résultat de l'exercice	-	- 673.05	- 11 708.18	225 738.89
Excédent 2019	-	5 183.96	19 925.04	671 463.67
<b>TOTAL</b>	-	<b>4 510.91</b>	<b>8 216.86</b>	<b>897 202.56</b>
<u>Investissement</u>				
Dépenses	553 192.43	1 036.00		321 627.02
Recettes	578 115.20	5 900.60		292 478.53
Résultat de l'exercice	24 922.77	4 864.60		- 29 148.49
Excédent 2019	- 578 115.20	29 188.67		- 191 580.44
<b>TOTAL</b>	- <b>553 192.43</b>	<b>34 053.27</b>		- <b>220 728.93</b>

**BUDGETS PRIMITIFS 2021**

	Budgets annexes			Commune
	Lotissement	Photovoltaïque	Périscolaire	
<u>Fonctionnement</u>				
Dépenses	1 133 193.43	9 530.60	102 000.00	1 144 030.00
Recettes	1 133 193.43	11 546.91	102 730.00	1 410 793.63
<u>Investissement</u>				
Dépenses	1 123 192.43	1 036.00		780 228.93
Recettes	1 123 192.43	39 953.87		780 228.93

**Vote des taux d'imposition 2021**

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2021 :

	2020	2021
Taxe foncière (bâtie)	13.10 %	27.36 % *
Taxe foncière (non bâtie)	52.76 %	52.76 %

\* La part communale (13,10 %) et la part départementale (14,26 %) de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

**Attribution des subventions pour l'année 2021**

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions de fonctionnement 2021 comme celles de l'année 2020 sauf pour l'association d'Arboriculture qui percevra une subvention de 400,-€ au lieu de 150,-€ afin de couvrir les frais d'eau et d'électricité du local.

L'association Avenir Rugby Club percevra cette année une subvention exceptionnelle de 3 000,-€ pour la réfection de leur lieu d'accueil où ils ont eu un dégât des eaux important en février.

**Contrôle des poteaux incendie – Convention constitutive d'un groupement de commandes avec le Département de la Moselle**

Le Conseil Municipal autorise l'adhésion de la commune de LORQUIN au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle, pour le contrôle du parc d'hydrants : poteaux d'incendie.

**Convention constitutive d'un groupement de commandes pour le marché des assurances avec la CCSMS**

Le conseil municipal accepte de participer à l'étude diagnostic des contrats d'assurances de la commune menée dans le cadre de la mutualisation par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud.

**Divers****Livre sur Lorquin**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré une personne qui a réalisé un livre de 18 pages sur l'histoire de la commune. Le coût du livre s'élève à 150,-€. Il demande au conseil municipal de l'acheter. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité dont 3 abstentions, décide d'acheter le livre sur la commune de Lorquin pour un montant de 150,-€.

### **La séance du 26 avril 2021 :**

#### **Réalisation d'un emprunt**

Le conseil municipal autorise le maire à signer un emprunt de 350 000,-€ sur 15 ans avec un taux de 0,75 %.

#### **Travaux –**

##### **Mise en sécurité électrique de l'école primaire**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, autorise la mise en sécurité électrique de l'école élémentaire et sollicite une subvention au titre de la DETR pour le 2<sup>ème</sup> appel à projets.

##### **Réalisation de trottoirs au lotissement Les Coteaux de la Sarre Blanche**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (1 abstention), autorise la réalisation de trottoirs devant les n°1 et n°18, rue Général Brice pour un montant de 3 803,50 € H.T.

##### **Sécurisation de la rue Général Leclerc**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a eu un rendez-vous avec M. KRUMENACKER Jean-François, spécialiste des aménagements relatifs à la sécurité routière, qui se propose d'aider de manière bénévole la commune pour un aménagement adéquat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise le lancement des études, la mise en place d'une sécurisation temporaire à titre d'essai entre l'Hôtel de Ville et l'Eglise après obtention préalable de l'aval du Conseil Départemental.

### **La séance du 14 juin 2021 :**

#### **Acquisition de bâtiments ex-CC2S (cellules)**

Depuis 2013, l'association Sporting Club de Lutte occupe une cellule et demie dans le bâtiment industriel de la CCSMS – Rue Général de Gaulle. Un contrat de location avait été établi avec l'ex-CC2S depuis le 1/09/2013. Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le maire à acquérir le bâtiment industriel ainsi que la parcelle attenante contenant la citerne à eau à la CCSMS et à signer l'acte de vente

#### **Lotissement « Les Coteaux de la Sarre Blanche » - Etude de sol argileux**

Le Maire informe le conseil municipal qu'une étude de qualification de sol argileux doit être établie au préalable lors d'une vente de parcelle au lotissement. Cette étude sera réalisée par un bureau d'études spécialisé pour toutes les parcelles restant à vendre, pour un montant de 8 200,-€ TTC.

#### **Vente d'herbe 2021 – Attribution des lots**

Le Maire informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 juin 2021 pour l'ouverture des enveloppes concernant la vente d'herbe pour l'année 2021. Sur les

recommandations de la commission le conseil municipal décide d'attribuer les lots aux personnes qui ont présenté la meilleure offre.

#### **Affaire cimetièrre – Travaux d'exhumations**

Le Maire informe le conseil municipal qu'une consultation a été adressée à 9 entreprises pour réaliser des travaux d'exhumations dans le cimetière communal. Une seule entreprise a répondu : EST GRANIT à St-Avoid pour un montant de 1 776,-€ TTC/tombe. Le nombre de tombes sera limité chaque année (priorité aux concessionnaires qui ne souhaitent pas renouveler leur concession)

#### **Affaire périscolaire – Nouvelle organisation à la rentrée de septembre 2021**

La commission périscolaire s'est réunie le 06/05/2021, pour étudier une nouvelle organisation à compter de la rentrée de septembre 2021. Un sondage a été réalisé auprès des parents d'élèves afin de se positionner sur le besoin des familles.

D'après l'enquête, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'instaurer les mercredis récréatifs à compter de la rentrée de septembre 2021 et 2 semaines de centre de loisirs (les 2 dernières du mois d'août). (Voir tarification dans le paragraphe « Les annonces et les informations ».

#### **Départ en retraite d'un adjoint d'animation**

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'acheter un cadeau de départ en retraite à M. FARENEAU Jean-Louis, adjoint d'animation au périscolaire depuis de nombreuses années.

#### **Achat d'artifices pour le 13 juillet**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'organiser un feu d'artifice le 13 juillet pour un montant de 1 500,-€.

#### **Stationnement Rue Général Leclerc**

Le Maire fait part au conseil municipal d'une pétition des habitants de la Rue Général Leclerc sur les difficultés de stationnement des riverains et les nuisances causées par les vitesses excessives des Poids Lourds dès 5h du matin.

**Tous les comptes rendus détaillés du conseil municipal sont consultables  
sur le site de la commune :**

[Relevés de conclusion des C.R.C. \(mairie-lorquin.com\)](http://mairie-lorquin.com)

## **Le carnet familial**

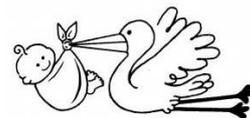
#### **Jubilaires de janvier à juin :**

- Mr HOUILLON Gilbert, 92 ans, le 17 janvier
- Mme FISCHER née PHILIPPS Georgette, 94 ans, le 13 mars
- Mme ORGEL née PIERCY Sophie, 93 ans, le 18 mars
- Mme FIKUART née OBERLE Mariette, 91 ans, le 25 mars
- M. GAUDRON Yvan, 91 ans, le 30 mai
- Mr ROMAC Henri, 92 ans, le 6 juin

*Nos compliments*

## Naissances :

- GRIBELBAUER Louise, née le 28 janvier 2021 à SARREBOURG
- MAKNOUN Gabin, né le 21 février 2021 à SARREBOURG
- HERRMANN Inès, née le 19 juin 2021 à SARREBOURG



*Nos félicitations aux heureux parents et grands-parents et tous nos vœux de bonheur à ces petits Lorquinois*

## Décès :



- WELTZ Bernard, décédé le 28 janvier 2021 à SARREBOURG
- JAMBOIS Roger, décédé le 5 février 2021 à SARREBOURG
- CAILLET Jean-Marie, décédé le 20 février 2021 à LORQUIN
- CHATEL Marcel, décédé le 4 mars 2021 à SARREBOURG
- CHARPENTIER ép. MANGIN Marie Louise décédée le 25 mars 2021 à LORQUIN
- KELLER Bernard, décédé le 8 avril 2021 à STRASBOURG
- MATHIS veuve GERARD Jeannine décédée le 7 mai 2021 à SARREBOURG

*Nos condoléances respectueuses aux familles dans l'épreuve.*

## Mariages : -



## Pacte civil de solidarité (PACS) : -

# Les annonces – Les informations

**leDRIVE**  
Intermarché



Vous pouvez désormais faire vos courses via :

<http://bit.ly/LeDriveLorquin>

## PanneauPocket - Statistiques

Actuellement **282** smartphones ont mis **Lorquin** en favoris  
A titre indicatif, cela représente environ **52 %** des foyers de la commune.  
Total sur la période **2005** lectures. (En date du 29/06/2021)



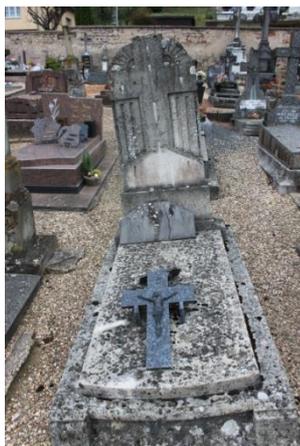
## Le cimetière et les sépultures

Plusieurs personnes de Lorquin se sont étonnées de voir des messages apposés sur des sépultures, avertissant qu'une procédure était entamée par la commune. Cet article devrait permettre de clarifier les choses, entre les concessions perpétuelles et celles pour une durée de 15 ou 30 ans.

### **Que dit la loi ? Le règlement applicable aux sépultures privées**

Le régime juridique applicable aux sépultures privées, perpétuelles ou non, est défini par les articles L. 2223-1 et suivants du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales). Deux points importants sont à prendre en compte.

- a) Depuis 1996, plus aucune municipalité de France ne peut accorder de concession perpétuelle (ou illimitée).
- b) Le droit commun impose au concessionnaire et à ses héritiers un entretien régulier, un nettoyage de la tombe et de ses abords, un dépoussiérage et démoussage des constructions.



### **Les ayants droits des concessions perpétuelles ou à durée déterminée.**

Pour nombre de concessions perpétuelles du cimetière de Lorquin, les ayants-droits sont inconnus. Les concessionnaires sont décédés et la commune ne connaît pas les héritiers. Il appartient donc à ceux-ci de se faire connaître de la mairie pour être enregistrés. Au décès du concessionnaire, une sépulture fait partie des biens transmissibles par héritage. Attention, il ne suffit pas d'entretenir régulièrement une tombe pour se prétendre héritier, encore moins pouvoir s'y faire inhumer. De plus, les héritiers d'une concession perpétuelle peuvent renoncer à leurs droits ; la mairie peut transmettre le formulaire type à remplir.

### **Le non-renouvellement d'une concession à durée déterminée.**

Lorsqu'une concession n'a pas été renouvelée dans un délai de 24 mois à l'échéance du bail concédé par la commune, celle-ci peut alors faire procéder à une exhumation. Rien ne l'oblige à en avertir la famille.

### **Les exhumations**

Qu'une concession soit perpétuelle ou à durée déterminée, les exhumations sont réalisées selon des normes très rigoureuses. Seules les entreprises agréées par la préfecture sont habilitées à procéder à ces opérations.

Les corps sont sortis de terre avec grand soin, puis les restes humains (le terme exact est « réduction de corps ») sont placés dans une boîte à ossement, appelée aussi « Reliquaire » (semblable à un petit cercueil). Les reliquaires sont marqués d'une plaque qui permet d'identifier les personnes, avant d'être placés dans l'ossuaire communal. Un registre, détenu en mairie, permet d'assurer le suivi des défunts exhumés. Les corps ne sont jamais mis « pêle-mêle » dans l'ossuaire.

### Le coût des exhumations

Même si des ayants-droit ont volontairement renoncé à leurs droits sur une concession, le coût d'une exhumation réalisée par la commune pour récupérer l'emplacement d'une sépulture est à la charge de la commune. Les familles n'ont rien à payer, mais elles ne peuvent pas récupérer le monument après son démontage.



Deux modèles de boîtes à ossements (ou reliquaires) pour exhumation des corps



### Le désherbage du cimetière

Depuis 2017, la loi Labbé interdit aux collectivités l'usage des pesticides chimiques pour l'entretien des espaces verts et de la voirie (cette interdiction a été étendue aux particuliers en 2019). Les collectivités avaient bénéficié d'un délai pour appliquer la loi, qui doit être appliquée depuis début 2021.

En conséquence, les ouvriers municipaux se chargeront **uniquement** du désherbage des allées du cimetière.

Conformément au règlement applicable aux sépultures privées, l'entretien et le désherbage de l'entourage de chaque monument funéraire est donc à la charge des particuliers qui bénéficient d'une concession dans le cimetière communal.

## Incivilités

Ces derniers temps les incivilités se multiplient sur la commune, quelques exemples :

- ☞ Les ouvriers se donnent du mal pour le fleurissement du village, merci de respecter leur travail.
- ☞ Les vols dans le cimetière sont inacceptables et irrespectueux à l'égard de nos défunts.
- ☞ Les chiens n'ont pas à divaguer dans les rues ou dans les lotissements. Les enfants ont peur des chiens.
- ☞ Des poubelles et des sacs à excréments ont été installés dans toute la commune afin de garder un **village propre** !



## Urbanisme – Rappel



## Sécurité Routière

La commune a pris un arrêté de circulation instaurant un sens unique sur toute la Ruelle du Pré de la Dame, dans le sens Rue Général Leclerc vers la Rue des Lilas.



## Périscolaire – Nouvelle organisation



Dès le mercredi 8 septembre 2021, le périscolaire organisera des **mercredis récréatifs** par journée ou par demi-journée (hors vacances scolaires). Les thèmes seront communiqués dès la rentrée de septembre. (*Tarif : ci-dessous*)

Et la mise en place d'une **initiation à la danse**, les jeudis soirs. (*Tarif : Temps d'accueil périscolaire*)

De ce fait, nous accueillerons une nouvelle animatrice : **Déborah**, nous lui souhaitons la bienvenue.

## TARIF

	Quotient familial de 0 à 600	Quotient familial de 601 à 850	Quotient familial de 850 à plus
La <u>journée</u>	14 €	16 €	18 €
8h – 13h <u>avec repas</u>	10 €	11 €	12 €
13h – 17h <u>sans repas</u>	4,50 €	5,50 €	6,50 €

*Les inscriptions seront à l'identique du périscolaire du jeudi au jeudi*

Les inscriptions se feront à partir du **1<sup>er</sup> septembre 2021** à l'adresse mail : [leslutins57@laposte.net](mailto:leslutins57@laposte.net)

## Périscolaire – Centres de loisirs 2021/2022

**A retenir**, les dates des prochains centres de loisirs pour la rentrée 2021/2022 :

Toussaint : du 02 au 05 novembre 2021

Hiver : du 07 au 11 février 2022

Printemps : du 18 au 22 avril 2022

Été : du 11 au 29 juillet 2022

**NOUVEAU** : du 16 au 26 août 2022

**A noter** : Le Périscolaire sera ouvert le 7 et 8 juillet 2022 - *Tarif* : journée centre de loisirs

# La vie scolaire et périscolaire

## Collège - Réunion du contrat éducatif du territoire rural

Le 24 mars, des personnels de l'Education Nationale et des élus du secteur se sont réunis dans la salle des fêtes de Lorquin. Présidée par Christine JABOIN, principale du collège de Lorquin et en présence de Catherine ANTONI, inspectrice de l'Education Nationale, la réunion avait pour but de présenter un nouveau projet éducatif qui concernera le collège des Deux Sarres de Lorquin, les écoles d'Abreschwiller, Héming, Lorquin, Saint-Quirin et les RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Hermelange/Voyer/Nitting ; de Imling/Xouaxange et de Métairies-Saint-Quirin/Hattigny/Niderhoff.

Le collège de Lorquin s'appuiera sur les moyens et les savoir-faire de la commune de Lorquin pour conduire, en partenariat, une expérimentation visant à mieux faire connaître aux élèves les richesses et les potentialités de la ruralité.



## Les écoliers plantent des graines

En collaboration avec l'association TERAGIR, l'organisme qui coordonne la Journée internationale des forêts, une quarantaine d'écoliers ont planté des végétaux à Lorquin.

Les élèves du CM2 de Hermelange ont planté 5 sortes d'arbustes derrière les ateliers municipaux.

Au city-stade, les collégiens de 6<sup>ème</sup> 2 du collège des Deux Sarres ont planté 25 arbres de 7 variétés.

Le projet est réalisé dans le cadre de la liaison école-collège. Il vise à monter des actions qui créent et renforcent les liens entre le CM2 et la 6<sup>ème</sup>.



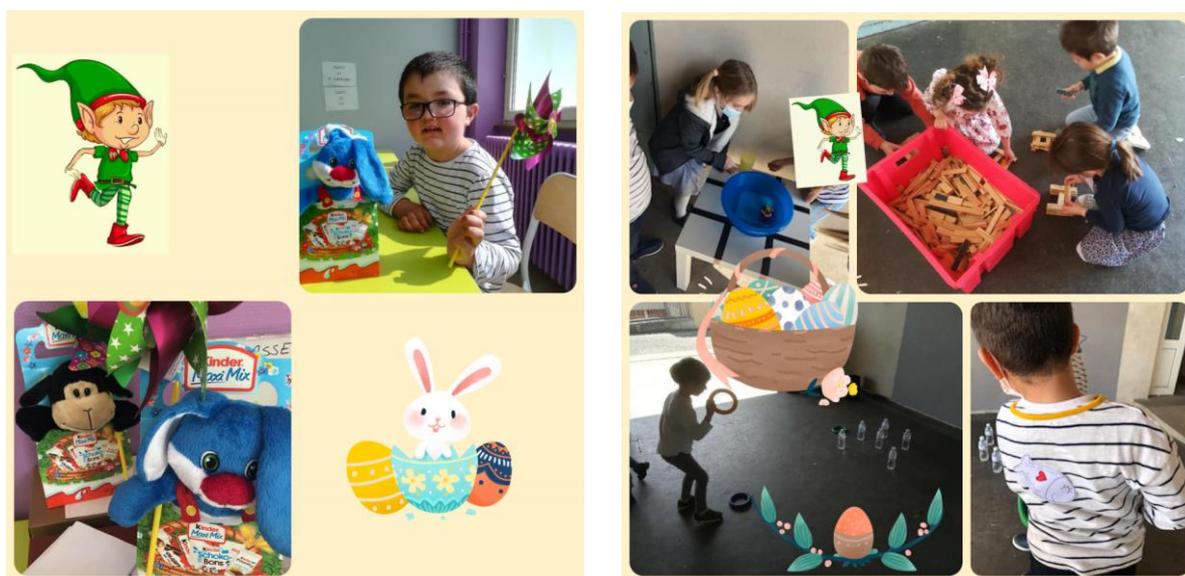
## Centre de loisirs « Les Lutins » du 1<sup>er</sup> au 05 mars : Nos Régions ont du talent

Avec les activités sur le thème « Nos régions ont du talent », 17 enfants de 3 à 11 ans ont pu découvrir, de façon ludique, la variété du territoire Français, métropolitain ou ultramarin. Le parcours a commencé en Bretagne, avec la confection de quatre quarts, la découverte du palet breton et la confection de cerf-volant. Puis tous sont partis pour les territoires d'Outre-Mer. Les enfants ont confectionné un décor de plage, ils ont participé à un shooting photo et préparé une salade de fruit qu'ils ont pu savourer après une mini randonnée. Puis retour dans le Grand Est. Les bambins ont fait un « rallye bretzel », ils ont appris à faire des *bredele* et ils ont réalisé des porte-clés *mannele*. La semaine s'est terminée en Corse, avec confection de pizza corse, découverte des spécialités culinaires locales et une initiation à la pêche à la ligne.



## Périscolaire « Les Lutins »

Les agents du périscolaire pour marquer les fêtes de Pâques ont organisé une petite kermesse et une tombola. Nous remercions INTERMARCHE à Lorquin pour les lots offerts.



Petite sortie derrière l'hôpital



Bonne ambiance avec Twister



## Les élèves de primaire participent à une action mémorielle

Le lundi 10 mai, la classe de CE2 et CM2 de Kevin FONTAINE et la classe de CE1 et CM1 de Charlène AHLSTWEH sont venues à tour de rôle au monument aux morts, en présence de Jean-Pierre JULY, maire, Fabien DI FILIPPO, député, Catherine BELRHITI, sénatrice, Nicole PIERRARD, conseillère départementale, Philippe PETRI, représentant le Souvenir Français de Sarrebourg et l'abbé Gérard NIRRENGARTEN, curé-archiprêtre de Lorquin.



Jean-François WEIMANN, président du Souvenir Français de Lorquin, a expliqué aux enfants à la signification du 8 mai.

Les enfants ont déposé un bouquet de fleurs ainsi qu'une plaque devant le monument avant d'entonner l'hymne national.

Ensuite, les personnalités ont remis aux 11 enfants du CM2 un diplôme de « gardiens de la mémoire ».



## Les collégiens à la rencontre des gendarmes scientifiques

Depuis 2016, dans le cadre du dispositif « Sciences à l'école », les élèves de 4<sup>ème</sup> du collège des 2 Sarres découvrent la science médico-légale tout en développant leurs propres connaissances et compétences en termes de manipulation. Puis ils mettent en pratique leurs acquis en créant une affaire criminelle que d'autres classes vont devoir résoudre. Cette année, pandémie oblige, le jeu se déroulera en virtuel. Le 11 mai, pour parfaire leurs connaissances des techniques d'enquête, 80 collégiens répartis dans plusieurs salles ont rencontré en visioconférence une technicienne de l'IRCGN (Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale), organisme basé en région parisienne qui regroupe toutes les technologies et les sciences qui participent à la recherche de la vérité scientifique.



## Journée Allemande au collège

Les années avant la Covid 19, le collège des deux Sarres organisait une semaine allemande.

Cette année, les élèves, les enseignants et les personnels ont organisé une journée Allemande, un projet qui a rassemblé toutes les classes du collège. Le 27 mai, une succession d'activités a animé le collège. Les élèves de 6<sup>ème</sup> ont réalisé une flashmob dans la cour du collège, sous les regards appréciateurs de leurs camarades et des adultes. Au vu des applaudissements, Mme ENEL et Mme MULLER, les professeurs d'EPS, converties pour l'occasion en chorégraphes, ont réussi leur objectif.



Les classes de 5<sup>ème</sup> ont préparé un quiz culturel qui a été disputé dans l'après-midi. Les gagnants de chaque manche ont reçu de jolis cadeaux, grâce en particulier à la générosité de l'ambassade d'Allemagne. Les élèves de 4<sup>ème</sup> avaient dû choisir des spécialités et créer un menu allemand typique pour le déjeuner à la cantine. En l'occurrence, la majorité des suffrages ont amené à sélectionner un menu Bavarois. Les élèves de 3<sup>ème</sup> ont eu à préparer une playlist de musiques d'outre-Rhin qui a été diffusée pendant la journée. Pour cela, ils ont dû présenter un artiste et sa chanson à un jury chargé de valider la sélection.

A la satisfaction de Christine JABOIN, la principale du collège, de l'ensemble des professeurs et de son équipe, la journée s'est très bien passée. Les élèves étaient manifestement ravis de cette journée. Mais rien n'aurait été possible sans, outre la participation de toutes les classes, l'investissement des enseignants, en particulier les professeurs d'EPS, Mme PARISOT et Mme WALTER, les professeurs d'Allemand ; ainsi que l'aide apportée par tous les agents.



## Collecte pour les Restos du Cœur au groupe scolaire

Les enfants de l'école se sont mobilisés pour l'association des Resto du Cœur.

Après leur avoir expliqué le rôle de l'association, ils ont compris qu'ils pouvaient aider d'autres enfants en apportant les aliments qui se trouvent dans les placards de la maison : conserves, féculents, hygiène.... La collecte a eu lieu du 31 mai au 4 juin.

Les affiches ont été créées par la classe de PS-GS. Les enfants ont découpé dans des publicités ce qui était possible d'apporter.

Ils ont pu apporter leur don et le déposer dans un caddie, prêté par l'Intermarché. Chaque classe de l'école du groupe scolaire, de la toute petite section au CM2, participe à ce projet collaboratif en lien avec le collège de Lorquin.



## Les animaux dans la nature

Texte dicté par les élèves de l'école maternelle Petite et Grande sections

« Ce matin, on a vu des animaux qui vivent autour de l'école. On les a pris en photo. On ne les a pas attrapés, pour ne pas les écraser. On a vu : des coccinelles, des papillons, des abeilles, des mouches, des bourdons, un serpent, une fourmilière, un escargot, une araignée, des lézards, des cousins, un sac à chenilles...

On n'a pas vu de chrysalides.

Il y a aussi des animaux que l'on ne connaît pas. On va regarder dans les livres pour savoir comment ils s'appellent. »



## Un voilier à l'école élémentaire

Mardi 15 juin 2021, M. HENRION de l'association Plein air Donon à Abreschviller est venu présenter son bateau à voile aux élèves de CP. Il a été construit par lui-même et par des élèves du LEP de Sarrebourg. Il leur a expliqué les différentes étapes de la fabrication. Après leur avoir montré comment faire un nœud de 8, il a autorisé les élèves à monter dans son bateau.



*Une belle initiation pour ces futurs grands navigateurs*

## Thème de la solidarité à l'école

Un texte élaboré par les élèves de CE2-CM2, la classe de M. FONTAINE

Cette année, nous avons travaillé sur le thème de la solidarité. Tout d'abord, nous avons réalisé un dessin qui fait désormais partie du logo officiel du collège. Puis Mme Valérie RUFFENACH (responsable de la liaison avec le collège) est venue nous présenter les restos du cœur. Ensuite, du 31 mai au 9 juin, nous avons organisé une collecte pour cette association dans notre école Jules Crevaux. Pour ce projet, nous avons réalisé des affiches et nous avons appris la chanson des restos du cœur.

Pour un autre projet, nous avons récupéré du matériel d'école usagé et des emballages de compotes de pomme pour aider l'association Rafiki, qui aide des enfants en Afrique, au Burkina Faso.

Et, pour illustrer la solidarité nous avons souhaité retenir une phrase de la chanson des restos du cœur :

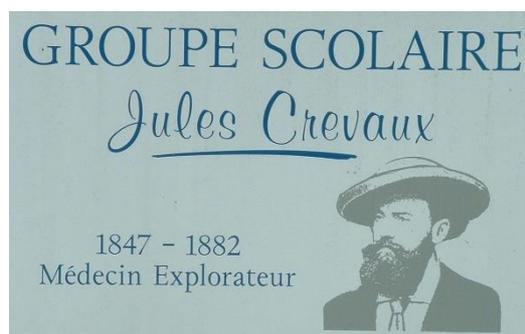
*"Aujourd'hui, on n'a plus le droit, ni d'avoir faim  
ni d'avoir froid ..."*





## Rentrée 2021-2022

L'école maternelle et l'école élémentaire seront fusionnées dès la rentrée de septembre 2021. Mme LAMIGE Angélique sera la Directrice du Groupe Scolaire Jules Crevaux. De plus, nous avons appris la mutation de Mme GIRARD Cécile, elle sera remplacée par Mme DUDZIAK Ingrid (Classe de maternelle des TPS et MS).



# La vie du village

## Travaux : Quelques réalisations



Pose d'un banc : le chemin du Rupt



Nettoyage de printemps



Sécurisation : Confection et pose de barrières le long du Rupt

Balayeuse (H.T.) :	11 620,-€
Subvention Agence de l'Eau Rhin-Meuse :	5 810,-€



Opération soutenue par l'État

Eclairage public LED (dossier complémentaire) H.T. :	4 395,-€
Subvention Etat au titre de la DETR :	1 758,-€

## Fleurissement

Grâce à une savante organisation où chacun s'est réparti les tâches entre arrosage et préparation des plants ou des jardinières, le personnel communal, assisté de bénévoles d'associations locales, a une nouvelle fois mis en valeur la commune lors d'une journée de fleurissement.



*Un travail d'équipe*

## La commune poursuit son effort pour embellir Lorquin

Quelques amis de nos oiseaux se sont inquiétés de la disparition d'arbres et de buissons dans le village. L'état général des espaces verts a permis de constater que des immondices (bouteilles en plastique ou en verre, canettes en aluminium, déjections animales, préservatifs et masques chirurgicaux,...) déposés au fil du temps par des personnes peu scrupuleuses de l'environnement envahissaient les lieux, générant, au cours du temps, un vrai lieu de pollution. De plus, les racines contribuaient à la détérioration de la voirie. Il était donc urgent qu'un grand nettoyage se fasse. L'embellissement du parking de la gare est en cours de réalisation, ainsi que sa mise en sécurité suite à des signalements de vandalisme sur des véhicules. Une prairie fleurie a été plantée, et l'abribus va être restauré afin de rendre cet endroit plus agréable à l'œil.

Une inspection des arbres a également été réalisée par un professionnel et le constat est sans appel. Plusieurs de ces végétaux sont malheureusement en mauvais état et dangereux pour les passants. La municipalité, soucieuse de la sécurité des Lorquinois, devra certainement prendre une décision quant au sort de ces arbres. Il va de soi qu'ils seront remplacés. Et les ouvriers municipaux, en partenariat avec l'ONF et les écoles, ont d'ores et déjà planté 45 arbres et arbustes dans la zone de biodiversité située à proximité du city-stade. Laissons donc les oiseaux revenir nicher en toute quiétude là où bon leur semblera. Au vu de la superficie du bourg, il est facile pour un volatile qui choisirait la vie urbaine plutôt que rurale de trouver refuge dans les autres espaces verdoyants de la commune.



Un autre aménagement en cours, le carrefour face au restaurant « le bout des canards », la poste et l'église. En plus de ce qui a été réalisé, des mats pour drapeaux seront mis en place sur le haut du mur de l'église. Des drapeaux y seront hissés, ils représenteront les pays qui fréquentent assidûment Centre-Parcs, afin de montrer que Lorquin est une commune accueillante. Et, au moment des commémorations du 8 mai et du 11 novembre, ils seront remplacés par les drapeaux des pays qui ont participé à la libération de la France.

*Notre but est de magnifier Lorquin, et nous tenons à remercier les commerçants, les artisans et les habitants qui contribuent à l'effort d'embellissement de notre village.*

## Fêtes et culture, cérémonie

### **27 janvier : journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité**

4 étudiants de licence Pro d'assistant manager ont organisé la célébration en coordination avec le comité du Souvenir Français de Lorquin et la classe de Kevin FONTAINE, professeur des écoles au groupe scolaire Jules Crevaux.

De nombreuses personnalités ont participé à cette cérémonie.



*Une cérémonie riche en émotions*

# Cérémonie du 8 mai



## La vie associative

### Les arboriculteurs ont mené à bien la campagne de distillation

Malgré les difficultés liées au COVID-19, le nombre de bouilleurs de cru est resté stable. Le bilan de la campagne 2020-2021, qui commençait le mardi 15 septembre 2020 et s'est terminée le jeudi 29 avril 2021, est le suivant : 69 membres ont distillé ; pour un total de 488 heures.



### Assemblée générale de l'association d'arboriculture

L'assemblée générale des arboriculteurs pour l'année 2021 a eu lieu sous forme de consultation et de votes dématérialisés (par courrier ou par internet).

Même si la participation a été inférieure à celle d'une assemblée générale en présentielle, le quorum a été atteint et l'assemblée générale a pu être validée. A l'unanimité, Michel GADEL est réélu vice-président et les mandats d'André MAIRE et de Philippe DARTOY ont été renouvelés. Après validation des comptes par les vérificateurs aux comptes, Nicole GRUNFELDER et Patrick MILLERY, quitus a été accordé à l'unanimité au trésorier, Patrice SCHMIDT. Le compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2021 a été transmis au tribunal de proximité de Sarrebourg.



**Michel GADEL**



**André MAIRE**



**Philippe DARTOY**

## Quelques nouvelles de la MAM par les assistantes maternelles

Au printemps la MAM "ABRACADABRA Je grandis..." a construit une aire de jeux pour le bonheur de ses petits pensionnaires grâce à une subvention du conseil départemental et à l'aide de bras de quelques papas. Et un nouveau balcon vitré nous a été installé par EPSOLOR, il offre aux petits une vue superbe et sans danger sur la commune et les Vosges. Malgré la crise sanitaire nous gardons notre sourire "masqué" et continuons à organiser des activités de saison avec nos petits. Nous accueillons également avec plaisir des stagiaires au fil de l'année.

La MAM disposera d'une place à la rentrée de septembre 2021 et d'une autre en mars 2022.

Pour plus de renseignements, nous sommes joignables au 06 78 05 08 42.



## Le Sporting Club Lutte reprend ses activités

Dans un cadre chaleureux et une ambiance familiale, le Sporting Club Lutte accueille petits et grands le mardi et le vendredi de 18h00 à 19h00 pour les plus petits, et de 19h00 à 21h00 pour les plus grands et les adultes. Les bénévoles qui se chargent des entraînements sont tous diplômés par la Fédération Française de Lutte.

Pour l'autre composante du club, la salle de musculation vous accueille tous les jours de 17h00 à 19h00 à l'exception des jours d'entraînement où elle reste ouverte jusqu'à 21h00. La cotisation, fixée pour la saison à 100 €, comprend la licence et l'assurance.

Contact [sportingclublutte.lorquin@gmail.com](mailto:sportingclublutte.lorquin@gmail.com) ou 06 20 49 45 14



## La Sportive Lorquinoise

Comme beaucoup d'association, la Sportive Lorquinoise a subi de plein fouet la crise sanitaire. Il nous faut maintenant reprendre nos activités et aller de l'avant. La reprise des entrainements pour grands et petits ont permis à chacun de retrouver le goût du sport et la joie de se revoir.



Une quarantaine de jeunes de 6 à 9 ans ont repris le chemin du terrain pour le bonheur des parents et des éducateurs. Une vingtaine de U11 et U13 sont présents régulièrement les mercredis et laisse augurer un avenir serein pour nos équipes jeunes.

Les discussions avec les clubs voisins nous permettent d'envisager la création d'une équipe de U15 en jumelage.

Du côté des séniors, une vingtaine de joueurs reprennent gout à l'effort sous la houlette du coach, Hervé Roche. Il nous faudra malgré tout renforcer nos effectifs afin de passer la saison prochaine sans trop de stress.

Les féminines n'avaient disputé qu'un match la saison dernière avant que la COVID ne sévisse et elles ne s'étaient pas revues depuis une bonne année. La réunion de reprise, réalisée il y a un mois, a vu 16 personnes présentes dont 4 nouvelles que nous accueillons avec joie.

***J'invite donc tous les joueurs intéressés à nous rejoindre.***

Notre club, qui a été labellisé OR dans le secteur de la formation il y a 4 ans, a à cœur d'encadrer nos jeunes et adultes avec du personnel formé. Car au-delà de la pratique du football, ce sont toutes les valeurs de savoir-vivre, savoir-être et de fair-play que la Sportive Lorquinoise souhaite apporter à ses jeunes joueurs. Nous continuerons donc d'accompagner parents et joueurs vers la formation.

***Une pensée émue pour toutes celles et ceux proches du club qui nous ont quittés pendant cette période difficile et que nous n'avons pas pu accompagner comme nous l'aurions souhaité.***

### **Pour nous contacter :**

SOISSONG Jean-Luc, Président au  
06.31.19.26.79

FUCHS Hervé, Secrétaire au  
06.72.92.20.05

Mail : [lorquinoise.sp@lgef.moselle.fr](mailto:lorquinoise.sp@lgef.moselle.fr)



## La reprise : Yoga Santé et Vitalité

A vos agendas, la reprise du Yoga est prévue le **mardi 21 septembre 2021 à 20h à la Salle des Fêtes.**

**EQUILIBRE ET BIEN-ÊTRE**, mais c'est avant tout, une expérience intérieure qui fait intervenir les postures, la respiration et la relaxation. Cette discipline nous permet d'être dans "le moment

présent" en établissant une relation subtile entre l'effort et le non-effort, c'est à dire le lâcher-prise qui n'a rien à voir avec le laisser-aller.

Le yoga consiste à diminuer, voire interrompre le tourbillon incessant des pensées pour aller vers un état mental et physique plus apaisé.

***Nous pouvons dire que cet outil combat le stress et favorise l'épanouissement des potentialités les plus profondes. Il nous assouplit physiquement et mentalement.***

Cours 2021-2022 à Lorquin :

Mardi - Salle des fêtes - de 20h à 21h30

Mercredi - salle des fêtes - de 9h30 à 11h

Contact : Mme KNITTEL Marie-France au 06.33.98.45.80

## EPSOLOR signe une convention avec les pompiers

Jeudi 27 mai, EPSOLOR a signé une convention employeurs qui établit un partenariat entre l'établissement et le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) de la Moselle.

Cette convention établit les modalités qui permettent la mise à disposition d'un sapeur-pompier volontaire durant son temps de travail, lui permettant ainsi d'assurer une mission de secours ou de perfectionner les compétences nécessaires à son action. De nombreux avantages s'offrent alors à l'employeur, mais surtout, il sait pouvoir compter sur la présence d'un personnel formé aux gestes de premier secours et de lutte contre l'incendie. Avec cette convention, EPSOLOR s'engage à libérer ses employés sapeurs-pompiers volontaires pour des interventions mais aussi pour leur formation.



## La vie religieuse

### Premier conseil de fabrique pour le nouveau curé-archiprêtre de Lorquin

Fin mars, le conseil de fabrique de Lorquin s'est réuni à la salle des fêtes en présence de l'abbé Gérard NIRRENGARTEN et du maire, Jean Pierre JULY. Le président Paul-Michel SEROT, a souhaité la bienvenue au curé dont c'était la première réunion avec le conseil de Lorquin. La trésorière, Françoise LACK, a ensuite détaillé l'état des finances, qui ont souffert du confinement et des restrictions. Afin d'essayer d'équilibrer les finances, le conseil proposera aux fidèles des bons de souscriptions à la Toussaint.



## Les clés de l'église remises à l'abbé Gérard NIRRENGARTEN

Pâques a été l'occasion pour Lorquin d'accueillir officiellement son curé, l'abbé Gérard NIRRENGARTEN. La clef de l'église lui a été remise par le maire, Jean Pierre JULY, le jour de la fête de Pâques. Malheureusement, suite aux restrictions dues à la Covid, ni un représentant de l'évêché ni sa famille n'ont pu être présent.



## Les communions enfin célébrées

Après plusieurs mois d'attente, les enfants ont enfin pu célébrer leur Première communion, qui avait été reportée pour cause de Covid-19.

Les cérémonies étaient célébrées par l'archiprêtre Gérard NIRRENGARTEN à Lorquin et à Hattigny.



## Le tulipier du petit perron

Pour les habitants de Lorquin, le « Petit perron » est le nom de la voie qui relie les rues Charly Ochs et du général Leclerc, et qui longe la façade orientale de la salle des fêtes. Initialement, un marronnier occupait le coin de terrain contigu à l'angle du bâtiment, en bas de la rue. Mais la municipalité avait dû se résoudre à abattre cet arbre, qui très âgé, était devenu une menace pour la sécurité des passants.

Le conseil municipal de l'époque a consulté Sébastien Argant, un enfant du petit perron, Architecte du paysage diplômé, qui a fait l'École du potager du roi à Versailles. La question était de déterminer ce qu'il était possible de replanter à cet endroit pour égayer à nouveau le petit perron, en lieu et place du marronnier disparu. Son expérience professionnelle, jointe aux observations lors des nombreuses promenades dans le petit parc du château de Versailles, qui borde l'école du paysage l'ont fait pencher pour un tulipier, comme celui qui orne le bosquet de la Reine, pas très loin des cent marches de l'orangerie.

Symbole de la vie éternelle, le Tulipier de Virginie fait partie de ces arbres qui ne meurent « jamais » : il peut vivre plus de 500 ans ! En 1783, la reine Marie-Antoinette avait fait planter deux tulipiers de Virginie dans le parc du grand Trianon au Château de Versailles S'ils n'avaient pas été emportés par la tempête du 26 décembre 1999, ils auraient 238 ans !



Les premières fleurs du tulipier sont apparues en 2020.

Le tulipier de Virginie un arbre ornemental, qui est également utilisé en marqueterie ou pour le lamellé. De grande taille, il montre une élégance naturelle mise en valeur en isolé, associée à une floraison étonnante et parfumée. Son nom scientifique est « *Liriodendron tulipifera* », il fait partie de la famille des Magnoliacées. Très rustique, Le tulipier de Virginie peut supporter des températures de moins 34°C. C'est un arbre à tronc droit qui peut culminer jusqu'à 40 mètres. Il met 15 à 20 ans avant d'atteindre sa maturité et fleurir pour la première fois.

## La vie pratique

### ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale reçoit sur rendez-vous à la mairie de Lorquin selon les permanences ou Centre Médico-Social de Sarrebourg.

Prise de RDV au 03.87.03.09.11

### RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

RDV les jeudis des semaines impaires à la salle des associations de Lorquin :

Animation 9h30 – 10h30

Permanence administrative 14h – 16h

Prise de RDV au 03.87.03.55.13

### COMMUNAUTE DE COMMUNES de Sarrebourg Moselle Sud

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi

9h – 11h45 / 14h – 17h

Vendredi

9h – 11h45 / 14h – 16h30

### SYNDICAT DES EAUX de Lorquin / Gondrexange

Mardi, Jeudi 8h -12h / 14h – 17h

Mercredi 8h – 12h / --

**Secrétariat** : 09.67.34.00.21

En cas d'urgence, contacter le

03.87.08.86.29

### DECHETERIE à NITTING

Mardi 9h – 12h

Mercredi 14h – 18h

Vendredi 14h – 18h

Samedi 9h – 12h / 13h – 18h

Du 1<sup>er</sup> novembre au 29 février, toutes les déchèteries fermeront à 17h.

### POLE DECHETS à SARREBOURG

Lundi 13h – 17h

Du mardi au jeudi 9h -11h45 / 13h – 17h

Vendredi 9h – 11h45

Pour toutes questions, contacter le pôle déchets au **0800 807 018** (*appel gratuit depuis un poste fixe*)

## Les bons gestes à adopter



**FORTES CHALEURS**

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES





Mouiller son corps  
et se ventiler



Manger en  
quantité suffisante



Donner et prendre  
des nouvelles  
de ses proches



Maintenir sa maison  
au frais : fermer  
les volets le jour



Ne pas boire  
d'alcool



Éviter les efforts  
physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU**

## Petite tique, GROSSE MALADIE...

Les tiques peuvent transmettre des maladies, dont la **Maladie de Lyme**.



**Évitez les tiques** : dehors, portez des vêtements couvrant les jambes, les bras et le cou.

Soyez particulièrement vigilant du printemps à l'automne.

Après toute sortie, **inspectez-vous** minutieusement : plis, dos, tête... La tique peut être très petite et sa pique est indolore.

**Si vous êtes piqué par une tique** :

ôtez-la avec un **tire-tique**. La pince à épiler est à éviter car elle risque de comprimer la tique.

N'appliquez **aucun produit** avant le retrait (alcool, éther, savon...), puis **désinfectez** soigneusement.

Vérifiez attentivement qu'aucun morceau ne soit resté dans la peau.



**Si une tache rouge apparaît plus tard** :

consultez votre médecin, c'est peut-être un « **érythème migrant** », signe de la maladie de Lyme.

Cette maladie peut également se manifester par un **état grippal** (fièvre, courbatures...), sans forcément la présence d'un érythème migrant.

**Sans traitement précoce, la maladie de Lyme** peut devenir **potentiellement grave** et provoquer douleurs articulaires et musculaires, atteintes neurologiques, paralysie faciale, épuisement...



Pour en savoir plus : [www.francelyme.fr](http://www.francelyme.fr)

**Association France Lyme**

contact@francelyme.fr

# Le calendrier des fêtes et des manifestations

*L'inter association se réunit le 5 juillet pour l'organisation du calendrier des fêtes et des manifestations pour l'année en cours. Les nouvelles manifestations seront communiquées par la suite (via panneau Pocket, panneau lumineux, facebook)*

## Juillet

**Dimanche 11 juillet** : Tournoi des familles organisé par la Sportive Lorquinoise

**Mardi 13 juillet** : Feu d'artifice organisé par la municipalité

**Mercredi 14 juillet** : Cérémonie patriotique – Vin d'honneur à la SDF

**Samedi 17 juillet** : Vide grenier de 11h à 22h organisé par la Sportive Lorquinoise

## Août

**Vendredi 6 août** : Don du Sang à la SDF

**Mercredi 18 août** : Marché paysan – Thème « Bien-être », organisé par la municipalité et l'office du tourisme de la CCSMS

## Septembre

**Samedi 18 septembre** : Dîner dansant de la fête patronale par l'IA à la SDF (à confirmer)

**Samedi 18 et dimanche 19 septembre** : Fête patronale Place du Pâquis

## Octobre

**Vendredi 15 octobre** : Don du sang à la SDF

**Dimanche 24 et/ou 31 octobre** : Repas des Aînés par la Municipalité et l'IA à la SDF (selon protocole sanitaire à confirmer)

## Novembre

**Jeu**di 11 novembre : Cérémonie patriotique – Vin d'honneur par la Municipalité à la SDF

## Décembre

**Samedi 4 décembre** : St Nicolas des enfants de la maternelle à la SDF

**Samedi 11 Décembre** : Sainte Barbe des SP à la SDF

**Vendredi 17 décembre** : Repas de Noël du CAT à la SDF

**Dimanche 9 janvier 2022 à 17h00** : Vœux de la Municipalité à la SDF

*Nous remercions chaleureusement les entreprises qui participent  
à la vie de la commune*

**Le Hangar**  
Fleurs Artificielles  
500 variétés de fleurs et compositions





# COMMUNE DE LORQUIN

Jean-Pierre JULLY, Maire de LORQUIN  
Le Conseil Municipal,

vous convient au feu d'artifice le

**MARDI 13 JUILLET 2021**, à 23h au centre du village - *(Offert par la municipalité)*

vous prie de bien vouloir honorer de votre présence la cérémonie organisée par la municipalité à l'occasion de la Fête Nationale le **MERCREDI 14 JUILLET 2021**.



## PROGRAMME



- 10 h 45 :** Rassemblement des autorités et des Porte-Drapeaux devant l'Hôtel de Ville
- 11 h 00 :** Place des anciens combattants - Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- 11 h 15 :** Défilé motorisé du Centre d'Intervention et de Secours
- 11 h 30 :** Vin d'honneur à l'Hôtel de Ville

Le Maire - Jean Pierre JULLY